

2 MARS 2021

## Rapport 2021 de Davies sur les restructurations : 1<sup>er</sup> numéro

### *La situation en matière d'insolvabilité un an après le séisme provoqué par la COVID-19*

Auteurs : [Natasha MacParland](#), [Robin B. Schwill](#) et [Stephanie Ben-Ishai](#)

L'année 2020 est terminée, mais la situation économique et les mesures de confinement causées par la pandémie de COVID-19 demeurent. Le tableau qui se dessine pour le Canada pour l'année 2021 ressemble sensiblement à celui de 2020, amenant beaucoup de gens à se demander combien de temps encore les entreprises en difficulté et leurs créanciers peuvent retenir leur souffle en attendant l'amélioration des flux de trésorerie et la demande des clients.

Dans ce contexte, nous sommes heureux de publier le premier numéro de notre *Rapport 2021 de Davies sur les restructurations*. Dans ce numéro, nous examinons les principaux dossiers et les nouveaux développements en insolvabilité un an après le déclenchement de la pandémie, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale. Nous nous penchons notamment sur les réactions judiciaires et réglementaires au Canada, sur les grandes tendances concernant les procédures en vertu de la LACC et sur les leçons pouvant être tirées des crises passées.

[Lisez le premier numéro.](#)

*Le Rapport de Davies sur les restructurations est une publication trimestrielle qui fait la lumière sur les principaux développements et tendances dans les domaines de l'insolvabilité et de la restructuration.*

Personnes-ressources : [Natasha MacParland](#), [Robin B. Schwill](#), [Denis Ferland](#) et [Christian Lachance](#)

---

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.